STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER
ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 8 février 2012

LE LIEUTENANT GOUVERNEUR DUFFY REJOINT LES OFFICIERS DES FORCES DE L'ORDRE DU COMTE ROCKLAND COUNTY POUR SOUTENIR LA PROPOSITION DU GOUVERNEUR CUOMO D'ETENDRE LA BANQUE DE DONNEES ADN DE L'ETAT DE NEW YORK

Les parties échangeront sur les bienfaits de l'extension pour protéger les New Yorkais

Le Lieutenant Gouverneur Robert J. Duffy a rejoint aujourd'hui l'Avocat de District du Comté Rockland County, Thomas P. Zugibe, le Shérif du Comté Rockland County, Louis Falco III et le Chef de Piermont, Michael T. O'Shea, Président de l'Association des Chefs de la Police du Comté Rockland County (Police Chiefs' Association of Rockland County), afin d'apporter son soutien au Gouverneur Andrew M. Cuomo pour étendre la banque de données ADN de l'état, qui permettra de résoudre plus de crimes, rendre justice aux victimes et disculper les New Yorkais innocents. Le Lieutenant Gouverneur et les dirigeants des forces de l'ordre ont été rejoints par d'autres membres de l'Association des Chefs de la Police du Comté Rockland County à une conférence de presse au Centre de formation des sapeurs-pompiers du Comté Rockland County.

« Lorsque le Gouverneur Cuomo a détaillé sa proposition de Budget exécutif le mois dernier, il a dévoilé les prochaines étapes de son plan pour construire un nouveau New York », a déclaré le Lieutenant Gouverneur Duffy. « Son plan d'étendre la banque de données ADN de l'état transformera notre système judiciaire pénal. Au cours de ma carrière dans les forces de l'ordre, j'ai pu constater, affaire après affaire, où la preuve ADN a fait la différence – en excluant les personnes soupçonnées, en identifiant les responsables de crimes et en donnant aux victimes la possibilité de tourner la page et une mesure de justice. Je ne peux imaginer pourquoi on voudrait empêcher l'exploitation de tout le potentiel d'un outil si puissant. »

L'Avocat de District, Zugibe, a déclaré : « Demander aux défendeurs de soumettre leur ADN à la banque de données de l'état a démontré maintes fois son utilité pour identifier rapidement les auteurs d'infractions pénales. Son efficacité comme outil des forces de l'ordre ne sera mise en évidence qu'en autorisant le prélèvement des échantillons ADN pour toutes les condamnations. De plus, une loi d'extension des prélèvements ADN apportera une mesure de justice aux victimes et permettra de disculper les innocents. J'invite nos législateurs à soutenir cette importante mesure, qui nous permettra de condamner les coupables avec certitude et d'assurer la sécurité de nos résidents. »

L'Etat de New York doit encore exploiter le plein potentiel de la banque de données ADN, la loi d'état ne permettant de recueillir l'ADN que sur 48 pour cent des délinquants condamnés pour un crime selon la Loi pénale. Actuellement, quiconque est condamné pour un crime ou l'un des 36 délits de Loi pénale doit fournir un échantillon d'ADN.

La proposition du Gouverneur exigerait que les échantillons d'ADN soient recueillis sur les condamnés de tous les délits de Loi pénale et de tout crime déterminé par les autres lois d'état, comme le délit de conduire en état d'ébriété en vertu de la Loi sur la Circulation et les Véhicules, French

la cruauté aggravée envers les animaux en vertu de la Loi des Marchés et de l'Agriculture, et les infractions liées aux drogues en vertu de la Loi sur la Santé publique.

Le Shérif Falco a déclaré : « En ma qualité de Shérif, je me suis engagé à donner à mes agents les ressources nécessaires pour la mission qu'ils ont juré d'accomplir : servir et protéger les résidents du Comté Rockland County. Une extension de la banque de données ADN permettra à mes agents d'accomplir leur mission plus efficacement, cela signifiera que plus de crimes seront résolus, d'autres crimes seront évités et notre pays sera un lieu de vie plus sûr. »

Le Chef O'Shea a déclaré : « L'Association des Chefs de la Police soutient fortement la proposition d'extension du prélèvement ADN à tous les crimes. Il n'y a pas de point négatif à cela. Cela protègera nos citoyens et améliorera l'efficacité des enquêtes de nos forces de l'ordre. Nous félicitons le Gouverneur Cuomo pour faire de l'extension du prélèvement ADN à tous les crimes une priorité. »

La banque de données a été créée en 1996. Depuis cette date, la preuve ADN a aidé les procureurs à résoudre plus de 2 700 crimes – dont 18 dans le Comté Rockland County – et a permis de disculper 27 New Yorkais.

En 2005, l'Eglise Full Gospel Victory Assembly de Thiells a été cambriolée ; un clavier, un système audio, et du liquide d'une caisse de la petite congrégation de 20 membres ont été volés. L'ADN de mégots de cigarettes et de gobelets en carton ont conduit les autorités à Anthony Mann, qui a plaidé coupable par la suite et purge actuellement une peine de prison.

Le Pasteur de l'Eglise, Larry Davis, a déclaré : « C'était un choc de voir l'église dans un tel désarroi. Nous avons perdu des choses qui nous étaient chères et dont nous avions besoin. J'ai été vraiment surpris lorsqu'ils m'ont annoncé qu'ils avaient une piste d'après l'ADN trouvée sur les objets que le cambrioleur avait laissés derrière lui, trois ans après les faits. Cela a beaucoup touché la congrégation que la police et DA n'avaient pas abandonné l'affaire. Cela nous a donné à nous tous le sentiment qu'ils s'occupaient vraiment de nous. »

La Secrétaire Adjointe à la sécurité publique de New York, Elizabeth Glazer, a déclaré : « Chaque jour que nous attendons l'extension de la banque de données ADN de l'état, une autre affaire s'avère non résolue, une personne injustement condamnée reste en prison, et nous risquons que l'un de nos proches ne soit victime d'un crime qui aurait pu être empêché. Comment nous le savons ? Parce que nous avons la preuve qui montre que chaque fois que nous avons étendu la banque de données ADN, nous avons résolu plus de crimes. C'est aussi simple. »

La dernière extension de 2006, qui pour la première fois a rendu les délits admissibles à l'ADN, a montré que les criminels ne se spécialisent pas. Un délinquant de bas niveau aujourd'hui est souvent un violent criminel d'hier :

- Les échantillons d'ADN recueillis sur les condamnés de délits pour des vols simples ont été reliés à 965 crimes, dont 51 meurtres, 222 agressions sexuelles, 117 vols à main armée et 407 cambriolages.

- Et les échantillons d'ADN recueillis sur les condamnés d'intrusion criminelle au deuxième degré ont été reliés à 30 homicides, 110 agressions sexuelles et 121 cambriolages, entre autres crimes.

French

Les données de la Division des Services de Justice pénale de l'état (Division of Criminal Justice Services – DCJS) montrent aussi que les délinquants reliés à des crimes par la banque de données ADN ont eu trois condamnations antérieures pour des infractions non admissibles à l'ADN avant d'être condamnés pour des délits qui ont nécessité des échantillons d'ADN. De nombreux délits de bas niveau, non admissibles à l'ADN, sont précurseurs de crimes violents :

- 27 pour cent des condamnés pour l'utilisation non autorisée d'un véhicule sont par la suite arrêtés pour un crime violent dans les cinq ans de la condamnation pour un délit.

- 21 pour cent des condamnés pour trois autres délits – intrusion criminelle au troisième degré, hooliganisme au quatrième degré et vol de services – sont arrêtés par la suite pour un crime violent dans les cinq ans de leur condamnation pour l'un de ces délits.

Recueillir un échantillon d'ADN n'est pas une procédure envahissante : les délinquants reconnus coupables frottent l'intérieur de leur joue avec une languette de prélèvement. Le Centre des Enquêtes de police scientifique de l'Etat de New York (New York State Police Forensic Investigation Center) convertit ensuite ce matériel en profil numérique, particulièrement unique pour ce délinquant. Le profil est utilisé seulement pour faire correspondre les condamnés avec les preuves trouvées sur la scène de crime, et relier les crimes qui peuvent impliquer le même auteur. Le profil ne peut pas être utilisé à d'autres fins et ne peut permettre d'identifier la race d'une personne, l'apparence, la santé ou le comportement.

La procédure par laquelle les profils sont téléchargés, testés et comparés avec les condamnés assure que rien, à part la science, n'affecte les résultats d'une correspondance. Les noms, photographies ou antécédents judiciaires qui correspondent aux profils ADN ne sont pas conservés dans la banque de données, et la DCJS, l'agence confirmant l'identité une fois que la correspondance a été établie, n'a pas accès aux profils ADN conservés dans la banque de données. De plus, une fois que la correspondance ADN a été établie, des tests de confirmation sont effectués pour assurer sa précision avant notification aux laboratoires locaux et forces de l'ordre.

Le Centre des Enquêtes de la police scientifique de l'Etat de New York à Albany peut traiter 10 000 échantillons d'ADN de condamnés par mois. La proposition d'extension du Gouverneur portera le total mensuel à moins de 7 000 et ne créera pas de retards.

Si elle est adoptée, la proposition du Gouverneur entrera en vigueur le 1er octobre 2012, et ne sera pas rétroactive. De plus, la proposition ne s'appliquera pas aux enfants impliqués dans des affaires devant les Tribunaux des Familles ou aux jeunes délinquants.

L'Etat de New York a lancé un site web interactif dans le cadre de la campagne du Gouverneur pour construire un nouveau New York et tenir les résidents informés des initiatives clés de l'état. Pour plus d'information, visiter www.NYGetInvolved.com et rejoindre la conversation #DNAStopsCrime.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

French